

## Document d'orientation sur la réforme des retraites

### Un grand nombre de flous, beaucoup de questions et toujours autant d'inquiétudes...

Après une analyse approfondie par les membres de sa Commission exécutive, la CFTC est sceptique face au document d'orientation, envoyé hier soir aux partenaires sociaux. Après un mois de concertation, le financement semble reposer essentiellement sur les salariés. Les marges de négociation de ces pistes sont faibles.

Les propositions du gouvernement se résument en effet à « Travailler plus longtemps et déplacer le curseur de l'âge légal. » La politique proposée est donc très lisible concernant les efforts des salariés. En revanche, reste à décrypter la volonté gouvernementale en matière de financement par les entreprises. Des annonces, certes, mais peu de concret.

La CFTC proposait l'élargissement de l'assiette de cotisation et l'augmentation de la CSG. Le gouvernement a balayé d'un revers de la main cette proposition au motif que cela coûterait beaucoup trop cher aux salariés. La CFTC ne pourrait que partager cette position, cependant les chiffres avancés comme exemple sont trompeurs. Ainsi, la taxation des stock-options, des retraites-chapeaux ou encore de l'intéressement permettrait une participation plus équitable du salarié au financement du système. Si la taxation des hauts revenus est une bonne nouvelle, la CFTC se demande cependant qui sont ces « hauts revenus » ? A partir de quel niveau de revenus seront-ils identifiés ? De combien seront-ils taxés ?

La CFTC note avec satisfaction l'envie du gouvernement d'une véritable politique d'emploi des seniors. Mais cette envie se transformera-t-elle concrètement ? La CFTC souhaite donc savoir comment le gouvernement compte obliger les entreprises à suivre de nouvelles règles. Ceci ne doit pas rester un énième effet d'annonce dans ce domaine.

Quant à la pénibilité, sujet primordial pour la CFTC au cours des négociations sur les retraites de toutes ces dernières années, des avancées réelles et significatives continuent de se faire attendre. Un point positif : le suivi personnalisé de carrière du travailleur. Le gouvernement a entendu les revendications de la CFTC dans ce domaine mais la CFTC renouvelle sa demande d'un carnet de santé professionnel tout au long de la vie.

Par ailleurs, la CFTC attend de la part du gouvernement un engagement plus concret et chiffré sur les solidarités liées à la famille. Les mères de familles doivent en effet continuer à être particulièrement protégées et ne devront pas désormais pâtir des congés liés à leur maternité lors du calcul de leurs droits à la retraite.

Ce document ne doit être **qu'une première étape dans la discussion**. La CFTC appelle le gouvernement à entendre ses revendications mais surtout à améliorer et élargir ces pistes de travail. La question du financement est enfin ouverte et la CFTC s'en félicite mais elle reste très insatisfaite quant aux sources évoquées. Il est possible d'aller plus loin ! Tant que la question d'une diversification du financement ne sera pas résolue la CFTC n'envisagera pas la possibilité d'un allongement de la durée de cotisation.